

# Assemblée générale de l'ADELFA

du 23 février 2012

## Présents :

Nicolas Fournier (Amis de la Terre), Nelly et Jean Sename (ADELFA), Gérard Vermersch (GON), Michel Mariette (ADELE), Maria Alvarez (Collectif gravelinois contre les poussières), Alex et Danièle Flament (Collectif gravelinois contre les poussières), Jean-Jacques Declerck (Amis de la Terre), Paul Dupont (Excentric demain), Francine Vanraet (Amis de la Terre), Elisabeth Gueuret (Amis de la Terre), Jean-Marie Evrard (APPE), Huguette Flament (ADELE), Jean-Marc Bruneel (groupe Louis Lecoin), Pierre Zoonekynd (APPE), Anne-Marie et J. Pierre Boudens (DEPIT), Michel Joncquel (Réseau des écoles de citoyens / RECIT), Jacques Conxicoeur (CLCV), Andrée Mouftier (Amis de la Terre), Jean-Claude Hoëlle (ADELE), Frédéric Druel (association Paul-Bert), Olivier Leroux (Surfrider Foundation / Adèle), Dany Bogaert (ADECA), Gérard Claeys (ARC 59/62), Léon Decool (ADELE), Edouard Hugoo (DECAVI) Jacqueline et Claude Bonduelle (DECAVI), Jacky Bricout (la ferme des ânes), Evelyne Lelieur (ARDEVA), Marcel Lefevre ( adjoint au maire - EELV), Thierry Lurson et Mme (La Bistade Environnement), Alain Vandevoorde (Amis de la Terre) etc...

## Excusés :

Paulo-Serge Lopes (Amis de la Terre), Bart Bollengier (Houtland Nature), Odile Garénaux (CLCV), Jean-Raymond Rau (Het Reuzekoor), J. Marc (CLCV), Pierre Pluta (ARDEVA), Marie-Christine Lambrecht (Het Reuzekoor), Paulette Declerck (UFCS).

Le président Jean Sename ouvre notre assemblée générale en évoquant le souvenir de notre vice-président chargé de la ruralité, **Edmond Kociszewski**, qui nous a malheureusement quitté peu avant Noël. Nous rendons hommage à sa force de travail, sa pugnacité et son tempérament bien trempé. Ce travailleur infatigable avait créé, il y a 10 ans de cela, l'association DEFI et participé à la naissance de multiples antennes dans différents villages de Flandre. Il montait des dossiers très bien structurés, luttait contre les abus de l'agriculture productiviste et était devenu la « terreur » des administrations. Encore très récemment, il avait pris contact avec des associations de Picardie pour contrer le projet de la ferme des 1000 vaches en baie de Somme. Nous ne l'oublierons pas de sitôt, il restera pour nous un exemple de militantisme.

Même s'il est difficilement remplaçable, **Claude Bonduelle** de l'association DECAVI a accepté de lui succéder au poste de vice-président chargé des affaires rurales au sein de notre fédération.

Récemment, dans la presse, un élu local, Roger Gouvert, nous attaquait en avançant que nous étions opposés à toute perspective de développement économique, que nous étions tout à coup sortis du bois pour nous opposer au projet de terminal méthanier. C'est mal nous connaître puisque **l'ADELFA a été créée en 1974** et que ses compétences sont largement reconnues par l'administration et les autorités. Nous siégeons même dans diverses structures à l'échelon national que ce soit au sein de France Nature Environnement (FNE / pôle risque), de l'ANCLI ou de l'ANDEVA. Notre présence sur le terrain est permanente et nous sommes l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics sur les questions environnementales qui touchent la Flandre et la côte d'Opale. Nous tirons souvent la sonnette d'alarme avant tout le monde. Dès 1974, l'ADELFA se créait autour du combat contre les pollutions de l'usine Tioxide à Calais (pigments de titane), et ce en soutien aux marins-pêcheurs de Grand-Fort-Philippe.

La vie d'une fédération est faite de naissances et de disparitions. Ainsi si des associations s'effacent du paysage (DEFI, APPE), d'autres se créent et nous rejoignent (DECAVI, la Ferme des ânes, La Bistade environnement). Notre implication est totale dans de nombreuses structures de concertation (CODERST, CLI de Gravelines, SPPPI, CLE du SAGE du delta de l'Aa, CLIC, ARS, Atmo Nord-Pas-de-Calais, liste non exhaustive...).

Nous avons lancé un site internet d'information à destination des populations ([adelfa.org](http://adelfa.org)) qui rencontre un succès constant.

#### Approbation du **rapport financier** :

Le trésorier Gérard Vermersch présente le bilan financier de l'année 2011, pour le détail se reporter au document remis en réunion. Globalement, nos dépenses s'élèvent à 9000 euros (matériel, fournitures, frais de communication, documentation, publication du bulletin Grain de sel, frais de déplacement...) et sont couvertes par des subventions (Ville, CUD, SMCO) ainsi que par les cotisations des associations membres et des dons. L'APPE et DEFI comptent d'ailleurs nous remettre leurs avoirs suite à leur dissolution.

Nous avons un petit déficit de 700 euros sur l'année écoulée, mais nous disposons encore de quelques réserves financières. Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

#### Approbation du **rapport d'activités** :

Le secrétaire, Nicolas Fournier, présente le rapport d'activités 2011, une année évidemment marquée par la catastrophe nucléaire de Fukushima au Japon. Mais nous avons aussi abordé les questions relatives au CLIC et aux PPRT, le terminal méthanier officiellement annoncé en 2011 par le Président de la République, les questions portuaires et maritimes, le risque inondation, le PLUC et les porcheries industrielles en Flandre.

Le rapport d'activités est lui aussi approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

Jean Sename, président, présente ensuite le **rapport moral et d'orientation**. Il aborde le thème du **nucléaire** et plus largement celui des questions énergétiques. Le prix de l'énergie ne cesse de croître, tandis qu'à la suite de Fukushima commence à s'ouvrir un débat en France sur notre politique énergétique. Ce qui s'est produit dans un pays aussi développé que le Japon pourrait survenir chez nous également, contrairement aux propos rassurants du directeur du CNPE, M. Quilichini, qui prétend qu'il n'existe qu'une « chance » sur un million pour qu'un accident grave se déclenche dans nos centrales. Pourtant, sur la planète, on assiste à un accident grave tous les 10 ans (TMI, Tchernobyl, Fukushima). La question du coût réel du nucléaire est aussi arrivée sur le devant de la scène avec le rapport de la Cour des Comptes, celui-ci prévoit une hausse du coût de l'électricité au regard des dépenses liées au démantèlement, à la gestion des déchets, au renforcement des installations post-Fukushima.

Chez nous, le CNPE est implanté parmi des sites SEVESO, 5 des 6 réacteurs sont moxés (comme à Fukushima, ce combustible enrichi au plutonium se révèle encore plus toxique en terme de radioactivité), la centrale est posée sur un polder exposé au risque de submersion marine et d'inondation par l'intérieur (les dérèglements climatiques ne devraient rien arranger dans l'avenir). Nous suivons les examens complémentaires de sûreté (ECS ou stress-tests) et avons soulevé le risque de défaillance des centraux téléphoniques du littoral, Gravelines notamment, qui ne sont plus dotés de groupes électrogènes de secours, ce qui pourrait engendrer des conséquences catastrophiques en cas d'accident. En cas de coupure de l'alimentation de ces centraux téléphoniques, il deviendra rapidement difficile de communiquer et de donner l'alerte aux populations. Nous participons à l'enquête publique sur la refonte du PPI, mais déplorons que les périmètres concernés soient aussi restreints (5 à 10 km, quand à Fukushima le rayon d'exclusion a dépassé les 30 km).

Concernant le dossier du **terminal méthanier** en construction, nous rappelons que depuis notre conférence de presse du mois de mai 2011, nous avons rencontré des avocats en vue de déposer un recours au TA. Mais le coût prohibitif d'un tel recours de plein contentieux nous a fait reculer. On peut tout de même attaquer les arrêtés préfectoraux sous l'angle des autorisations de dragages et d'immersions des sédiments portuaires. Le déficit d'informations qui perdure depuis des mois nous a amenés à saisir le président de la CNDP et le sous-préfet pour obtenir des réunions d'information (l'une d'elle a été programmée le 12 mars dans le cadre du SPPPI). Pour ce qui est des dragages dits d'entretien, un nouvel arrêté est en préparation mais les volumes à draguer puis à claper nous semblent disproportionnés. Peut-être que le GPMD anticipe déjà sur l'entretien des bassins qui ne sont pas encore creusés (Baltique, Atlantique) car la réglementation devrait se durcir. Notons qu'il y a aujourd'hui un enjeu énorme autour des questions maritimes et le milieu marin (énergies renouvelables, biodiversité...).

Le chantier du terminal méthanier ne semble pas répondre à toutes les espérances de nos élus locaux, on est passé d'un chiffre de 1850 à 1200 emplois de chantier à créer, et encore ceux-ci ne seront pas réservés aux Dunkerquois. L'exemple des canalisations de gaz est flagrant, c'est la Grèce qui a récolté le marché, laissant l'entreprise locale Europepe sur le carreau. Beaucoup de questions se posent encore : accessibilité des secours, creusement du tunnel d'amenée des eaux chaudes de la centrale, transport maritime de matières dangereuses, cas des APF et des

autres sites SEVESO à proximité, question du PPRT pour un nouvel établissement industriel...

Michel Mariette présente les actualités autour de la **thématique « eau »**. En matière de pollution des eaux, on sait que les pollutions par les produits phytosanitaires ne proviennent pas uniquement du milieu agricole mais encore des collectivités ou des particuliers. Il n'y a pas eu récemment de pollution importante du milieu aquatique, signalons juste une pollution du canal de dérivation à proximité du port de Dunkerque (ex site ANTAR). On a constaté une prolifération de certaines espèces invasives, qui arrivent via les ballasts des navires. En ce qui concerne les eaux de baignade, celles-ci sont relativement de bonne qualité, même si la plage de la dune du Perroquet à Bray-dunes a été déclassée. Pour lutter contre l'érosion côtière et le risque de submersion marine, des travaux de rechargement en sable ont été menés sur la digue des Alliés.

Huguette Flament évoque ensuite la préservation de la tranquillité du banc des Phoques au large de Leffrinckoucke. La faune avait été dérangée par l'afflux de jets-ski et autres plaisanciers suite à la publicité malencontreuse faite par l'émission Thalassa. L'ADELE mène un travail de sensibilisation auprès des usagers de la mer, en partenariat avec l'association OCEAM. Concernant le PLUC (plan local d'urbanisme communautaire), on se satisfait de la victoire suite à une belle mobilisation dans le dossier de la **dune de la Licorne** à Malo-Terminus : cette zone sera préservée. On est aussi heureux de savoir que le camping du Perroquet ne pourra finalement pas s'étendre sur la dune du Calvaire à Bray-Dunes, cette dune étant désormais protégée.

Dany Bogaert aborde les sujets calaisiens et notamment « **Calais Port 2015** », pour lequel l'ADECA a rédigé un cahier d'acteurs dans le cadre du débat public conduit par une commission particulière du débat public. Il relève les nuisances liées au trafic routier et au stationnement des poids lourds qui ne feront que s'accroître, il s'interroge aussi sur l'opportunité du projet sachant que celui-ci était le pendant du projet d'extension du port de Douvres, mais que ce dernier a connu un ralentissement dû à la crise économique. Politiquement, le cadre est un peu compliqué avec une région marquée à gauche et une sénatrice-maire étiquetée à droite. Globalement, il s'agit de déplacer le port un peu plus vers l'est, tout en développant un projet de zone logistique le long de l'A16. Cependant il n'est pas prévu de doubler la voie de chemin de fer qui dessert le secteur. En termes d'impact sur la qualité de l'air, on connaît le problème du SO<sub>2</sub> (trafic des ferrys + poids lourds) et cela risque d'empirer encore. Les nuisances sonores aussi posent question, si le trafic routier de 25 500 véhicules/jour en 2010 se gonfle encore de 5 000 véhicules/jour, cela ne va pas aller dans le bon sens, d'autant plus que peu de murs anti-bruit sont installés le long des routes et autoroutes. Se pose également le problème du stationnement anarchique et sauvage des poids lourds en zone SEVESO. Enfin il faut noter le cas emblématique de cette ZNIEFF devant être créée par la DREAL et qui a subi les foudres de la collectivité (dépôt d'une plainte contre le projet de ZNIEFF) et ce pour ne pas contrarier les projets industriels sur le site.

Claude Bonduelle, de l'association DECAVI, évoque les projets **de porcheries industrielles** en Flandre et ailleurs, tel celui d'Heuringhem près d'Arques, ou bien celui de Noordpeene

(GAEC du Ménégat) pour lequel une réunion s'est tenu très récemment en sous-préfecture et en présence de Jean Schepman, vice-président du Conseil général et représentant de la CLE de l'Yser. Le sous-préfet a été destinataire du mémoire constitué par DECAVI et a reconnu des imperfections dans le dossier. D'autres projets sont également en cours d'étude à Wormhout ou à Merris. Les éleveurs semblent pressés de présenter leur demande d'extension ou de création car la réglementation devrait se durcir d'ici début 2013, ils se défendent en arguant qu'ils confortent leurs élevages pour se mettre aux normes de bien-être animal.

Du côté de la CLCV, on aborde la question de la sauvegarde de la **polyclinique de Grande-Synthe**, menacée pour des raisons de rentabilité économique, alors que l'on sait que cet établissement est crucial pour la santé des populations de l'ouest dunkerquois. Les pouvoirs publics doivent mettre les moyens nécessaires pour assurer l'avenir et la viabilité de cette clinique. Une pétition a été ouverte dans ce but.

Alain Vandevoorde présente des pistes de travail concernant la sensibilisation du grand public aux questions de **dérèglement climatique** et d'émission de gaz à effet de serre. On a déjà organisé des sessions de formation dans ce domaine ainsi que des conférences à Leffrinckoucke et Loon-Plage. Depuis le « soufflé » est un peu retombé. Il s'agit pourtant là d'un des gros enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle, c'est avec la lutte contre l'effondrement de la biodiversité, l'un des grands défis à relever. Nous devons davantage nous coordonner sur ces questions et faire émerger des actions qui ne sont de surcroît jamais bien loin de nos préoccupations environnementales quotidiennes. Alain souhaite donc travailler sur ces questions avec les associations, en allant au devant de la population et bien au-delà du cercle des convaincus que nous sommes.

Pour terminer, l'assemblée générale donne au président Jean Sename l'autorisation d'ester en justice au nom de la fédération ADELFA.

Le secrétaire général,

Nicolas Fournier

N'oubliez pas de régler la **cotisation annuelle** de 15 euros,  
par chèque à envoyer au trésorier au siège de l'ADELFA

MERCI